

## Élections scolaires 2014

### MICHEL GAGNON ANNONCE SON DÉPART DE LA POLITIQUE SCOLAIRE

Amos, jeudi 21 août 2014 – À moins d'un mois du début de la période électorale scolaire l'actuel président, monsieur Michel Gagnon, annonce qu'il quitte la politique scolaire après plus de 20 ans d'engagement. Malgré le fait que la passion de l'éducation l'anime toujours, il passe le flambeau en soulignant que toute bonne chose à une fin.

#### Un mandat sous le signe du respect des personnes et des milieux

Bien que la présidence de monsieur Gagnon ait été teintée par le respect des personnes et des milieux ainsi que par la transparence, les dossiers marquants de ces 7 années sont incontestablement la dotation à la CSH d'un plan triennal d'organisation scolaire et l'obtention permanente du programme de Conduite de machinerie lourde en voirie forestière.

Rappelons qu'en 2008, à sa demande, la Commission scolaire Harricana s'est dotée d'un plan triennal d'organisation scolaire permettant d'être proactif face à la décroissance scolaire. À la lumière d'estimation de la clientèle par secteur, ce plan propose notamment un processus de concertation entre le milieu scolaire et les municipalités. Dans un souci d'équité de répartition des ressources entre les établissements, il établit un seuil minimal d'inscriptions obligatoire pour le maintien d'une classe de maternelle dans les milieux ruraux. Les parents et les élus municipaux sont avisés de la situation et un processus de concertation est immédiatement enclenché avec ces acteurs pour trouver des solutions. Depuis son implantation, le processus a été déclenché à chaque année permettant la recherche de solutions dans les milieux concernés et a permis la réouverture des groupes. Une façon de faire qui a été appréciée par tous entre autres par sa transparence et démontrant l'ouverture de la commission scolaire à travailler en partenariat avec les communautés. *« Je me rappelle avoir mentionné au directeur général de l'époque, monsieur Guy Baril, que je ne voulais pas dans un contexte de diminution de la clientèle annoncer la fermeture d'un groupe dans une école et arrivée devant des faits accomplis, entendre les citoyens du milieu dire si nous avons su. Nous avons donc travaillé à élaborer ce plan et pour moi, il s'agit de ma plus belle réalisation. »* de confier le président de l'Harricana.



Une autre fierté du président est l'obtention permanente du programme de Conduite de machinerie lourde en voirie forestière au Centre de formation Harricana. Le principal intéressé ne s'accorde pas tout le mérite de ce dossier de longue haleine, mais sa détermination et sa persévérance ont assurément contribué à son dénouement heureux. Cet ajout d'offre de formation a permis de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée des secteurs forestier et minier, moteurs de l'économie régionale. Selon monsieur Gagnon, il s'avérait urgent de mieux répondre au besoin de main-d'œuvre du marché du travail témiscabitié. La permanence de ce programme a grandement facilité son

accessibilité à un plus grand nombre de citoyens, notamment avec plus de cohortes annuelles et la décentralisation des lieux de formation comme à la Minière Osisko et dans la communauté du Lac-Simon.

### **Les défis politiques des prochaines années à l'Harricana**

Selon monsieur Gagnon, le principal défi de l'Harricana est le maintien de la vitesse de croisière relativement à l'augmentation du taux de diplomation et la diminution du décrochage scolaire. Les enjeux seront de maintenir l'accessibilité, la qualité et la diversité des services dans un contexte de coupes budgétaires et de réorganisation administrative et pédagogique, peut-être même de fusion de commission scolaire. La valorisation de l'éducation sera au cœur de ces défis.

### **Son engagement dans la vie politique scolaire**

« Au début, je me suis impliqué dans le monde scolaire pour relever un défi parce que c'était un monde que je ne connaissais pas. J'ai appris beaucoup de chose sur le fonctionnement du système d'éducation québécois. Par la suite, cela a été comme un bon dessert, tu y prends goût et tu désires t'impliquer davantage. » de mentionner monsieur Gagnon. Toujours selon lui, « il reste de belles choses à accomplir en politique scolaire pour une personne qui croit en l'éducation et qui veut s'investir dans le développement socioéconomique de sa communauté. » Il parle d'investissement puisque cette fonction de représentant de la population demande d'innombrables heures de participation à des réunions, de représentations publiques, de prise de connaissance de dossiers et de se tenir au courant des dossiers d'actualité en éducation comme en développement local, régional et provincial. Il faut être à l'écoute des citoyens et capable de bien les informer sur les dossiers de l'Harricana et des enjeux pour notre communauté et notre région.

### **La présidence élue au suffrage universel**

Rappelons désormais que l'élection de la présidence d'une commission scolaire s'effectuera au suffrage universel. Mentionnons également que l'actuel vice-président, monsieur Martin Roy, a également annoncé qu'il ne briguera pas la présidence au scrutin du 2 novembre. Cependant, il compte se représenter à titre de commissaire.

### **Le calendrier des élections scolaires pour les candidats**

La période électorale débutera le 19 septembre. La période de réception des déclarations de candidatures se tiendra du 23 au 28 septembre. Le 28 septembre après 17 h, la présidente d'élections effectuera une déclaration des candidats élus sans opposition. Un vote itinérant se tiendra le 25 octobre et un vote par anticipation est prévu le 26 octobre. Les électeurs voteront le 2 novembre. Les nouveaux élus seront assermentés le 18 novembre dans le cadre de la 1<sup>re</sup> séance du conseil des commissaires.

Les candidats intéressés à déposer leur candidature peuvent obtenir tous les renseignements concernant les critères d'éligibilité et la production d'une déclaration de candidature en se rendant sur le site Internet de la Commission scolaire Harricana à la section Élections scolaires 2014 ou en se présentant au Secrétariat général.

- 30 -

Renseignements

Johanne Godbout, Secrétaire générale et conseillère en communication

(819) 732-6561 poste 2268